

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



PRÉFET DU CHER

Saint-Amand-Montrond, le 18 novembre 2019

COMMUNE DE CHATEAUMEILLANT

ÉLECTIONS MUNICIPALES COMPLÉMENTAIRES SCRUTIN DES 12 ET 19 JANVIER 2020 DÉPÔT DES CANDIDATURES ET CONVOCATIONS DES ÉLECTEURS

À la suite de la démission de Monsieur le maire de Châteaumeillant, des élections municipales partielles intégrales seront organisées le 12 janvier 2020 et, si nécessaire en cas de second tour, le 19 janvier 2020.

Les déclarations de candidatures de liste : devront être déposées à la sous-préfecture de Saint-Amand-Montrond (12 rue de Juranville – 18206 Saint-Amand-Montrond) :

- le mardi 10 décembre 2019 de 9h00 à 11h30 ;
- le mercredi 11 décembre 2019 de 14h00 à 16h30 ;
- le jeudi 12 décembre 2019 de 9h00 à 11h30 ;
- le mardi 17 décembre 2019, de 9h00 à 11h30 ;
- le mercredi 18 décembre 2019 de 14h00 à 18h00.

Les formulaires de déclaration de candidature ainsi que les divers imprimés à joindre aux déclarations de candidature sont téléchargeables sur les sites suivants :

- <http://www.cher.gouv.fr> – Politiques publiques – Citoyenneté et élections

La Préfète,
Pour la Préfète et par délégation,
La Sous-Préfète de Saint-Amand-Montrond

Claire MAYNADIER

Contacts presse :

Bureau de la représentation de l'État et de la communication : 02 48 67 34 36 - pref-communication@cher.gouv.fr
Préfecture du Cher - Place Marcel Plaisant - CS 60022 - 18020 BOURGES Cedex
Tél : 02 48 67 18 18 – Fax : 02 48 67 34 44 - www.cher.gouv.fr



@Prefet18



Préfet du Cher